



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Janvier 2020

No 1

# Bulletin d'informations officielles



**Dès le 29 janvier 2020**, le numéro de portable de M. Simon Chopard, employé communal, ne sera plus valable.

Son remplaçant débutant son activité le 1er avril 2020, ses coordonnées seront disponibles sur le site internet en temps utile.

D'ici là, vous voudrez bien vous adresser au Bureau communal pour toute question.

## Dans ce numéro :

Le dernier billet de la Syndique	2
Décisions du Conseil communal	5
Brèves de la Municipalité	6
Election du Syndic	8
Municipalité dès le 1er mars 2020	9
Archives	10
Séance publique CFF / Patrouilleurs-euses	11
Mise de bois / Eau...secours !	12
Bibliothèque communale	13
Divers	14
Coup de balai	16

## ***Le dernier billet de la Syndique***

La fonction de municipal est un véritable engagement. C'est un investissement personnel assez particulier. Vous êtes là pour régler les problèmes de chacun, à l'écoute, et tâchant de rendre la vie de la communauté agréable.

Bien sûr vous n'êtes jamais à l'abri d'une erreur, d'une réponse qui ne plaît pas, ou simplement incompris. Pourtant chacun des Municipaux que j'ai connus, a toujours eu à cœur de faire au mieux et au plus près de sa conscience pour le bien de tous.

La tâche est passionnante, prenante dirais-je même. On y apprend des foules de choses, tant il est vrai qu'une Municipalité travaille dans tous les domaines qui touchent au bien-être des citoyens.

Imaginez la réaction lorsque vous n'avez pas d'eau le matin, pas d'électricité, et que la canalisation des eaux usées est bouchée. Immédiatement les Municipaux seront appelés de toute urgence, et pas forcément avec des messages amicaux.

Il est évident que vous ne pouvez pas plaire à tout le monde, mais j'encouragerais quiconque en a envie, de se lancer dans l'aventure. C'est la base de notre démocratie et j'espère que nous aurons toujours des personnes qui s'engageront pour la bonne marche de nos institutions.

Ce que je souhaite pour le futur, c'est de la bienveillance pour les gens qui tentent cette expérience. Que chacun se souvienne que ce n'est pas simple et que les « y a qu'à, il faut que » ne sont pas des slogans qui permettent de régler les problèmes.

Personnellement, j'ai eu beaucoup de plaisir à exercer cette fonction. Je suis reconnaissante à toutes les personnes qui m'ont témoigné de la bienveillance et du soutien. J'ai sans aucun doute fait des erreurs, mais il faut bien se rappeler que seuls ceux qui ne font rien n'en font pas.

J'ai en tout cas travaillé en mon âme et conscience et nous avons, avec la Municipalité, pu faire aboutir un nombre de projets qui ont façonné Vufflens-la-ville et en partie aussi la région. Au niveau de mes dicastères j'ai beaucoup œuvré, entre autres, pour le développement de la prise en charge de la petite enfance et de l'école.

Durant ces 22 années, j'ai eu le plaisir de collaborer avec un certain nombre de Présidents du Conseil, avec lesquels j'ai toujours eu d'excellentes relations. Certains d'entre eux sont même devenus municipaux à leur tour. Ces échanges sont précieux pour la Municipalité, tout comme les discussions informelles avec les différentes commissions qui permettent un dialogue à bâtons rompus.

Durant mon mandat de Syndique, il m'a été également donné de collaborer avec 8 Municipaux y compris les actuels. C'est également un exercice intéressant. En effet, dans une entreprise privée, si vous en êtes le patron, vous choisissez vos collaborateurs. Dans une Municipalité c'est la population qui choisit pour vous, et ensuite vous devez trouver un terrain d'entente.

J'ai eu beaucoup de chance, car je peux dire que dans chaque équipe nous avons pu trouver un équilibre en faisant attention à ce que chaque municipal puisse trouver un intérêt particulier dans le choix des dicastères. Nous avons tous des qualités et des défauts, mais il est plus important de voir les qualités, car en 22 ans à la Municipalité, j'ai vécu plus de 1000 séances de muni et près d'une centaine de Conseils Communaux. Il est donc impératif de trouver un modus-vivendi.

Au niveau de l'Intercommunal, j'ai été présente à environ 175 séances du comité directeur de l'Asicope, plus de 80 séances à l'Ajercio, 25 séances à l'AsiVenoge, sans compter les différentes séances hors comités directeurs et les séances des Conseils Intercommunaux. Je n'ai pas fait le décompte des séances ARGDV, les séances du bureau des Syndics et de la fondation des écoles de musiques, mais il est important aujourd'hui que Vufflens soit impliqué dans ces comités car une bonne partie de notre budget est influencé par les associations.

Tout ceci donne un aperçu du temps investi pour la communauté. Mes collègues ont également donné beaucoup de leur temps dans les diverses tâches liées aux associations, et je les en remercie très sincèrement.

A vous mes collègues : je crois bien vous connaître, je peux deviner vos réactions, je sais presque par avance vos opinions, je connais très bien vos qualités et nous pouvons quasi toujours trouver une solution à laquelle nous pouvons nous rallier. Il arrive que nous nous sentions en symbiose, mais aussi bien énervés, ou éventuellement découragés. Ce que je trouve fantastique c'est que dans ces moments-là, nous pouvons compter les uns sur les autres et retrouver une harmonie. Que vous dire de plus qu'un grand merci pour tous ces moments passés ensemble ?

A vous, nos collaborateurs, je vous remercie vivement pour votre engagement. En effet que serait la Municipalité sans vous ? Vous nous soutenez dans toutes les tâches, vous devez être autonomes, vous aussi êtes confrontés à la population qui peut être totalement charmante, mais pas toujours. Vous êtes en première ligne lorsque quelque chose ne va pas et vous tentez à chaque fois de résoudre le problème avant de faire appel à nous.

Une autre chose qui n'est pas facile pour vous, c'est que vous changez de patron au gré des élections. Il faut donc vous adapter aux nouvelles personnalités de la Municipalité. Pas toujours évident. Donc un tout grand merci pour tout votre dévouement, je vous en suis sincèrement très reconnaissante.

Finalement à nos proches, qui sont d'accord de nous accorder beaucoup de temps aux dépens de la famille et des loisirs, afin que nous puissions remplir notre fonction. Pas toujours facile de devoir renoncer à un concert ou autre, parce que nous avons une séance importante pour la commune. J'ai toujours été très soutenue par les miens et ça m'a beaucoup touchée. Ils ne m'en ont jamais voulu d'avoir souvent fait passer la commune avant eux. Mais je vous rassure, je n'ai jamais manqué les étapes importantes de la vie de mes fils.

Après tout cet engagement personnel, j'ai été très touchée par la bourgeoisie d'honneur que vous m'avez accordée. Même si j'ai toujours aimé ce mandat, cette marque de reconnaissance me va droit au cœur, je l'apprécie à sa juste valeur et elle revêt à mes yeux une importance émotionnelle. Merci à mes collègues et à notre secrétaire municipale d'y avoir pensé et rédigé à mon insu ce préavis, j'en suis encore toute émue.

Je suis profondément attachée à Vufflens et je souhaite le meilleur pour mon village, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle je pars en cours de mandat. Il faut que les changements se passent de façon échelonnée, c'est préférable pour la passation de pouvoir, il n'est pas souhaitable qu'une fraction importante de la Municipalité change en une fois. Si c'est le cas, on assiste à une perte de transfert de connaissances, nécessaires à la gestion des dossiers.

Je vous souhaite à tous le meilleur, restez compréhensifs et respectueux à l'égard de vos autorités, c'est mon vœu le plus cher.

A vous tous, citoyens et conseillers, un grand merci et je vous souhaite un avenir radieux.

Ingrid Rossel

**Conseil communal du 11 décembre 2019**

**PREAVIS MUNICIPAL N°12/2019 : «Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 930 – propriété de la Commune de Vufflens-la-Ville, à la société Demaurex SA»**

Dans sa séance du 11 décembre 2019,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N°12/2019 du 11 novembre 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a approuvé

(à la large majorité et 1 abstention)

d'accepter d'octroyer à la société Demaurex SA, à la condition qu'elle transfère son siège social à Vufflens-la-Ville et remplisse les autres conditions mentionnées à l'article 18 de la promesse de constitution d'un DDP, un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 930 – propriété de la Commune de Vufflens-la-Ville, pour une durée de 80 ans, avec une redevance annuelle de CHF 12.- le mètre carré avec indexation à l'IPC tous les 5 ans.

\*\*\*\*\*

**PREAVIS MUNICIPAL N°13/2019 : «Budget de fonctionnement 2020»**

Dans sa séance du 11 décembre 2019,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N°13/2019 du 11 novembre 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité et 1 abstention)

d'approuver le budget de fonctionnement pour 2020 présentant un total de revenus de CHF 7'977'600 et un total de charges de CHF 8'286'800, le déficit de CHF 309'200 étant pris en charge par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

**PREAVIS MUNICIPAL N°14/2019 : «Crédit d'étude pour la création de WC publics et l'extension de la déchetterie»**

Dans sa séance du 11 décembre 2019,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N°14/2019 du 11 novembre 2019;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité, 2 voix contraires et 5 abstentions)

d'approuver avec l'amendement suivant :

d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 30'000 destiné à l'étude pour la création de WC publics à proximité des infrastructures communales de la zone dite « Marteley ».

\*\*\*\*\*

***Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, Syndique***

**Défibrateur et cours BLS**

La Municipalité a décidé, au sujet des cours BLS, qu'un montant sera mis au budget pour la formation et le cours de mise à niveau qui doit être renouvelé tous les deux ans. Si de nouvelles personnes souhaitent suivre le cours BLS, la commune prendra à sa charge les frais pour moitié.

**Démission de M. Chopard**

A fin novembre, notre employé communal nous a transmis sa démission pour fin janvier 2020. Il a saisi une magnifique opportunité de travail, ce qu'il lui permettra de retrouver sa région et ses montagnes neuchâteloises. Nous le remercions pour son travail et lui souhaitons un avenir radieux aussi bien professionnel que personnel.

**Présentation de Mme Caroline Jaugey**

Mme Jaugey a été élue tacitement à la Municipalité le 28 octobre 2019. Elle est mère de deux enfants de 12 et 15 ans et a étudié à la Sorbonne à Paris les finances et la fiscalité.

Elle a, entre autres, travaillé pendant 8 ans dans une banque en tant que vice-directrice.

Mme Jaugey quittera son travail à fin décembre et mettra sa carrière professionnelle entre parenthèse, ce qui lui permettra de consacrer beaucoup de temps pour sa fonction. C'est une chance pour la commune de Vufflens.

## ***Michel Gruaz, Municipal***

### **Mobilité P+R**

La Municipalité a écrit au canton leur signalant la mise à ban demandée par les CFF aux alentours de la halte. Nous attendons une prise de position et des informations pour ce qui concerne la procédure envisagée via les régions ARGDV et ARCAM et la question des subventions cantonales. Nous devrions prochainement, lors d'une séance ARCAM, à laquelle nous sommes invités, en apprendre davantage sur la stratégie cantonale des interfaces de transport voyageurs. Pourquoi l'ARCAM est-elle concernée ? Parce qu'une grande partie des voitures parkées autour de la gare proviennent de l'Ouest de la Venoge.

### **Domaine de l'eau**

La pose de micros sur 35 vannes de notre réseau nous a permis de détecter une première fuite au pied de la BH du chemin de l'Escabole ainsi qu'une deuxième sur une conduite privée. Depuis fin août, malgré la surveillance du réseau et nos propres recherches, notre consommation d'eau est trop élevée. Ceci est malheureusement confirmé par le décompte de novembre 2018 à octobre 2019 récemment établi par notre boursière, soit sur 11 mois. Compte tenu des 5 fuites conséquentes qui se sont produites sur notre réseau, et de la surconsommation citée ci-dessus, nous déplorons en effet des pertes d'eau annuelles de 22%. 79'000 m<sup>3</sup> d'eau ont été achetés à l'EIEVMV et à Eauservice contre 62'000 m<sup>3</sup> facturés à nos abonnés. Certes, cette situation a permis à l'EIEVMV de vendre plus d'eau ce qui sera répercuté sur son prix de vente 2019. Ceci n'est toutefois qu'une maigre consolation.

## ***Eric Maeder, municipal***

### **Manifestations**

#### **Jeunes de 18 ans**

Cette soirée a été annulée à cause du manque de participants inscrits.

#### **Routes**

La DGMR Direction générale de la mobilité et des routes, nous a informés que dans le courant de l'été 2020 des travaux d'entretien lourd sur la route cantonale RC 176 giratoire Bobst direction Vufflens allaient être effectués.

# COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

## Election du Syndic

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- Qu'une seule liste, comprenant le nom d'un seul candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Olivier Duperrut**, né le 18 août 1977, originaire de Vufflens-la-Ville, domicilié à 1302 Vufflens-la-Ville, Grand-Rue 33, **élu tacitement Syndic** pour la fin de la législature 2016-2021.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :



La Secrétaire :



Vufflens-la-Ville, le 16 décembre 2019



**Municipalité dès le 1er mars 2020 pour la fin de la législature 2016-2021**

**DUPERRUT Olivier 079 256 14 85**

*Syndic*

Administration générale et personnel, ARGDV, Police, Police des constructions, Urbanisme, Viticulture, PCi

*Municipale,  
Municipaux :*

**BERTHOUD Olivier 021 701 34 92**

Finances, Zone Industrielle (SEVA, SIVA, AF, RC 177), PAC Venoge, Assurances, Affaires sociales

**GRUAZ Michel 021 701 35 33**

Forêts, Refuge, Gaz, Têlêrêseau, SI, Eau potable, Eaux claires, Eaux usêes, PGEE, PDDE, Cadastre, AIEV, Domaines, Graviêre de Sency, Cimetiêre, parcs et promenades, Mobilitê, Passeports-vacances

*Vice-Syndic 2020-2021*

**MAEDER Eric 021 701 35 80**

Routes, Vêhicules et Machines, SDIS, Eclairage public, Cours d'eau et chemins AF, Bâtiments communaux, Constructions communales, Site, informatique et bureautique

**JAUGEY Caroline 021 534 00 92**

ASICOPE, ASIVenoge, AJERCO et parascolaire, Culture, Bibliothêque, Gestion des dêchets, Dêcharges, Manifestations, Sports et Loisirs



**Entrée sur le domaine communal bien gardée. Où est-ce ?**

**Réponse : sous le pont de la Venoge au Moulin du Choc, dont voici 2 autres graffitis**



*Documents extraits de nos archives par Mme Edith Gruaz, responsable.*

## **Invitation à une séance publique d'information le lundi 24 février, à 18h30 à la grande salle**

Les CFF présenteront le projet d'infrastructure ferroviaire «entrée pied du Jura dans la zone industrielle de la Plaine» qui sera mis à l'enquête au printemps.

Un tout-ménage sera distribué début février.

Les CFF auront le plaisir d'offrir une verrée à l'issue de la séance.

\*\*\*\*\*



La Municipalité est toujours à la recherche de personnes intéressées par le service de

### **PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES REMPLACANT(E)S**

Ce service peut s'effectuer plusieurs fois par jour, aux heures d'arrivée et de départ des élèves.

Service sur la base d'un planning annuel scolaire, rémunéré Fr. 26.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'administration communale par téléphone au 021/701.32.55 ou par mail [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch).

La Municipalité



**MISE DE BOIS**  
**Samedi 11 avril 2020**  
**à 10h30**

Rendez-vous et parage au refuge. Les stères seront entreposés à proximité de notre ancienne décharge, soit à 200 mètres du parking du refuge. Environ 40 stères de hêtre et de chêne seront misés. **Comme lors de ces dernières années, les acquéreurs recevront une facture de la bourse communale. Attention, après la mise il ne sera pas procédé à des ventes de bois par la Municipalité.**

Au terme de cette mise de bois, le verre de l'amitié vous sera offert par la Commune.

La Municipalité

\*\*\*\*\*



**Eau....secours !**

Depuis de nombreux mois la consommation d'eau de notre commune est trop élevée. Aussi sommes-nous à la recherche de fuites éventuelles. La pose d'écouteurs sur de nombreuses vannes de réseau ne nous a pas permis de détecter toutes les irrégularités. Nous serions dès lors très reconnaissants aux abonnés de bien vouloir nous signaler tout endroit qui resterait durablement mouillé aux abords de leurs propriétés. Nous les remercions aussi de déterminer s'ils perçoivent un bruit d'écoulement continu en appuyant l'oreille contre le tuyau d'entrée d'eau et, le cas échéant, de signaler la chose au municipal Michel Gruaz 079 611 68 34. Par avance un grand merci.



## Atelier découverte pour les tout petits



Buchstart  
Nè pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per legger

Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité...

Découverte...



**Avec qui ?**

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa  
sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

**Nous vous attendons les**

**Mercredi 25 mars 2020**

**Mercredi 27 mai 2020**

**à 9h30**

**à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville**

Cuvillard 17  
1302 Vufflens-la-Ville

**Venez nombreux !**



Buchstart  
Nè pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per legger

## UNE JOLIE DAME BLANCHE S'INVITE DANS NOS CHAMPS

Aux portes de l'hiver, dans les champs environnants notre village, les promeneurs auront peut-être pris le temps d'admirer un élégant et grand oiseau immaculé, la Grande Aigrette.



Sauvé in extremis, très rare en Europe jusque dans les années 1970, le plus grand de nos hérons, tout comme sa petite cousine l'Aigrette Garzette, a failli disparaître au 19<sup>e</sup> siècle, victime d'une chasse intensive pour ses plumes destinées à orner le chapeau des dames de l'époque.

L'hiver est la meilleure saison pour observer cet oiseau migrateur fréquentant principalement les zones humides dans des eaux peu profondes mais également les champs, souvent accompagné du héron cendré, pour se régaler de micromammifères à la grande satisfaction des agriculteurs.

La protection des zones humides qui abritent une grande variété d'espèces animales et végétales permet à beaucoup d'oiseaux d'eau venus du Nord et de l'Est de l'Europe de passer l'hiver, ou, pour les grands migrateurs, de s'offrir une étape dans des lieux où le climat plus clément offre une nourriture plus abondante.

Le dimanche 2 février sera la journée mondiale des zones humides pour commémorer la signature de la convention de Ramsar en 1971, traité ratifié par 170 états, dont la Suisse, qui se sont engagés à assurer la conservation des zones humides, marais, lacs ou cours d'eau, milieux marins.

La Grande Cariçaie sur la rive sud du lac de Neuchâtel, la réserve des Grangettes au bout du lac Léman, tout près de chez nous l'île aux oiseaux de Préverenges et le Creux de Terre à Chavornay peuvent permettre d'observer sur ces eaux les canards hivernants, et dans les marais ou prairies humides préservés, le vanneau huppé, le courlis cendré et la bécassine des marais, 3 espèces en situation très critique en Suisse.

Ces réserves ont une importance nationale et internationale car la Suisse a perdu le 80% de ses zones humides depuis une centaine d'années et les zones actuelles sont menacées.

La valeur des services que ces milieux peuvent fournir, comme par exemple l'alimentation en eau potable, nourriture, protection contre les crues, stockage du CO2 pour les hauts-marais (tourbières) n'est pas encore assez prise en compte.

Face aux multiples menaces, préserver ces milieux qui ont un rôle crucial devient un enjeu prioritaire pour notre survie.

Marceline Touati

Merci à vous tous de soutenir le projet de sensibilisation aux oiseaux avec les enfants de l'école — IBAN : CH41 0900 0000 1537 5556 3

\*\*\*\*\*



« Les J.O. à Vufflens »

**SOIREE DE GYM**  
**Samedi 21 mars**

\*\*\*\*\*



**SOIREE ANNUELLE**  
**Samedi 4 avril**



www.vufflens-la-ville.ch

Janvier 2020

No 1

# 4 avril 2020



**09h15** : Accueil sur le parking de la salle de sports

**09h30** : Début du travail

**11h30** : Fin des opérations de nettoyage

**11h45** : Apéritif et repas offerts aux participants au refuge des Fives.

**Equipement** : tenue de travail, gants de jardin ou de vaisselle, bonnes chaussures, râteau et gilets de sécurité fluorescents si vous en possédez. La Municipalité mettra à disposition du matériel de nettoyage en cas de besoin.

---

## **INSCRIPTION(S) à l'action « Coup de balai 2020 » à faire parvenir d'ici au 20 mars 2020**

au Bureau communal, rue de la Poste 10  
ou par mail à [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch)

Nous inscrivons : ..... (adultes) ..... (enfants)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

No de téléphone : .....

Signature : .....